

AKE.-
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PORTO-NOVO, le 18 JUILLET 1963

II) E C R E T

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE D'ETAT CHARGE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

ANNEE 1963 - N° 334 /PR/MEFP/DP.2

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

SOMMAIRE:
a/s
Intégration.

Présenté par
le Directeur
du Personnel,

- VU la Loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitution de la République du Dahomey ;
VU le décret n°III/PR/CAB du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement et les actes qui l'ont modifié ;
VU la Loi n°59-21/ALD. du 31 Août 1959 portant statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifiée ;
VU le décret n°59-218 du 15 Décembre 1959 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifié ;
VU le décret n°59-222 du 15 Décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des administrations et établissements publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié ;
VU le décret n°61-455/PR-MFPT du 26 Décembre 1961 portant statuts particuliers des Corps appartenant au Cadre des Personnels Administratifs Communs,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- A titre exceptionnel et par dérogation aux règles normales de recrutement fixées par la Loi n°59-ALD. du 31 Août 1959 et les décret n°s 59-218 du 15 bre 1959 et 61-455/PR-MFPT du 26 Décembre 1961, M. DE CHACUS Chancouin Edmond, Agent de régulation aérienne et maritime, est intégré, à compter du 11 Janvier 1961, dans le corps des Secrétaires Administratifs appartenant au Cadre des Personnels Administratifs Communs, en qualité de Secrétaire Administratif de 2ème classe, 1er échelon.

ARTICLE 2.- M. DE CHACUS Chancouin Edmond conservera, le cas échéant, à titre personnel, le bénéfice de la solde qu'il percevait jusqu'à ce qu'il atteigne une solde supérieure par le jeu normal de l'avancement dans le corps des Secrétaires Administratifs.

PORTO-NOVO, le 18 JUILLET 1963

Le Ministre d'Etat, Chargé
de la Fonction Publique,

OKÉ ASSOGBA.-

Hubert MAGA.--

Le Ministre des Finances
et du Travail;

Le Contrôleur Financier,

B. BORIM

II
II
15
II
6
II
II
5
II
II
II

Intéressé